
Le 20-06-2016

[Télécharger ou imprimer au format PDF](#)

Le 26 juin 2016, un référendum se tiendra en Loire-Atlantique. Les électeurs seront appelés à répondre à la question : « Êtes-vous favorable au projet de transfert de l'aéroport de Nantes Atlantique sur la commune de Notre-Dame-des-Landes ? ». Le Parti de la démondialisation (Pardem) appelle à voter NON. Les raisons sont les suivantes :

1.- Des raisons d'indépendance nationale

Jacques Auxiette (PS), le président de la Région Pays-de-la-Loire, explique sans détours l'objectif de cette opération : « *le nouvel aéroport permettra de se rapprocher des centres de décisions européens Sans avoir à passer par Paris* ».

Ce projet répond en effet au projet politique néfaste de la construction de l'Europe des régions basé sur l'« *attractivité* » des territoires, la « *compétitivité* » et la mise en place de grandes « *métropoles* » permettant de dégager le terrain pour les firmes multinationales.

L'« *attractivité* » des territoires consiste à baisser les impôts des grandes entreprises en augmentant ceux de la population pour aller « *piquer* » les entreprises de la région voisine. Au niveau national, non seulement c'est un jeu à somme nulle, mais c'est perdant-perdant pour les citoyens.

La « *compétitivité* » c'est vendre moins cher (en comprimant les salaires et les investissements pour la propreté de la production) afin de gagner des parts de marché à l'étranger. Autrement dit aller créer du chômage dans les autres pays, dégrader l'environnement par la croissance des transports, sans aucune garantie de créer des emplois en France.

La logique de mise en place de grandes « *métropoles* » s'inscrit dans l'Acte III de la décentralisation initié par Nicolas Sarkozy et poursuivi par François Hollande. Il vise à créer de grands pôles européens à travers les métropoles, au détriment de l'État-nation et des prérogatives des communes à l'échelon local. Ces métropoles agiront comme des « *aspirateurs* » en attirant les activités économiques des petites villes, mais aussi des grandes villes non qualifiées de métropoles.

2.- Des raisons liées à la préservation de l'environnement

Le site se trouve entièrement sur des zones humides, riches en biodiversité et protégées par plusieurs conventions internationales. Conserver Nantes-Atlantique générera quatre fois moins d'émissions de gaz à effet de serre.

3.- Des raisons liées au maintien d'une agriculture paysanne

La destruction programmée de 2 000 hectares de terres agricoles va aggraver la diminution de la surface des terres agricoles qui pose et posera davantage encore demain un problème de production alimentaire (l'équivalent d'un département disparaît tous les 7 ans en France).

Résultat : il faudra augmenter les importations de produits alimentaires avec les conséquences néfastes bien connues sur l'environnement (pollution des transports), la qualité de l'alimentation (faiblesse des normes sanitaires), l'accélération de la désertification rurale...

4.- Des raisons budgétaires

La modernisation de l'aéroport Nantes-Atlantique coûterait entre deux et dix fois moins cher que de construire un nouvel aéroport à Notre-Dame-des-Landes. Par ailleurs, le partenariat public-privé (PPP) au profit du groupe VINCI est apparu comme une gabegie.

5.- Des raisons techniques

Aucune réflexion n'a été menée sur le maintien de l'aéroport actuel Nantes-Atlantique. Aucune compagnie aérienne ne demande le transfert de l'aéroport Nantes-Atlantique, primé meilleur aéroport régional européen en 2012. Cet aéroport, loin d'être saturé, peut être optimisé et modernisé rapidement (hall et parkings).

6.- Des raisons liées à la duplicité de l'Union européenne

La Commission européenne a appliqué consciencieusement sa politique de contournement des États. Ainsi, contrairement à l'évidence, en septembre 2013, elle estimait qu'il n'y avait aucune infraction dans le dossier NDDL et concluait en novembre que ce nouvel aéroport serait bénéfique au développement de la région ! Elle confortait ainsi les partisans du projet (PS, UMP, PCF).

Quant au Parlement européen, à propos duquel beaucoup d'opposants au projet nourrissaient des illusions, il est apparu pour ce qu'il est : un parlement fantoche.

7.- Des raisons démocratiques

Ce projet ne répond en rien aux besoins de nos territoires, bien au contraire. En outre, ce référendum est entaché d'un grave déficit de démocratie : consultation locale pour un projet national, information déficiente, inégalité de moyens...

La construction de ce nouvel aéroport rentre dans la liste des Grands Projets Inutiles imposés aux populations. Il en porte tous les travers : sa justification repose sur des mensonges, des omissions et des exagérations comme l'a démontré le rassemblement des opposants depuis la naissance du projet.

Pour toutes ces raisons, le Parti de la démondialisation appelle les électeurs de Loire-Atlantique à voter NON le 26 juin prochain !



-
-
- [Se connecter](#) ou [s'inscrire](#) pour poster un commentaire